

Procès-verbal
Conseil d'établissement no 1 (année 2022-2023) de l'école Boucher-De La Bruère
Dans le gymnase
Le mercredi 14 septembre 2022

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)
Marie-Hélène Mandeville (membre-parent, présidente du CÉ)
Élise Bélanger (membre-parent)
Jacynthe Touchette (membre-parent)
Frederic d'Aragon (membre-parent)
Nathalie Grenier (membre-parent)
Janie Deslongchamps (enseignante)
Geneviève Coly (enseignante)
Caroline Sauvageau (enseignante)

Membre absent :

Anne Perigny (Enseignante)
Férial Bouchiha (Enseignante)

Visite/public :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 17h58.

Marie-Hélène propose l'ouverture de l'assemblée, secondée par Jacynthe Touchette.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre

Jacynthe Touchette est la secrétaire pour la rencontre.

3. Conflit d'intérêt

Aucun membre n'a soulevé de conflit d'intérêt.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu et adopté. Proposé par Caroline Sauvageau, secondé par Jacynthe Touchette.

5. Élection du/de la président(e) et d'un(e) vice-président(e)

Les documents à remplir pour le CÉ en vue de la nouvelle année scolaire 2022-2023 ont été lus et complétés.

6. Documentation du CÉ à compléter

Les documents à remplir pour le CÉ en vue de la nouvelle année scolaire 2022-2023 ont été lus et complétés.

7. Adoption du procès-verbal et suivi du 8 juin 2022

Élise Bélanger propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Caroline Sauvageau.

Point de suivi : Marie-Hélène Mandeville attend des nouvelles de la Maison des Familles à propos du cours « Rester seul à la maison » et devrait en parler lors de la prochaine rencontre.

8. Calendrier de réunions

Les réunions auront lieu le mercredi, à 18h lors des dates suivantes pour 2022-2023 :

- 26 octobre 2022
- 30 novembre 2022
- 25 janvier 2023
- 22 février 2023
- 29 mars 2023
- 10 mai 2023
- 7 juin 2023

La rencontre de janvier ou de février pourrait être annulée.

Calendrier proposé par Jacynthe Touchette et adopté par Nathalie Grenier.

9. Mot de la présidente

Pour information :

- Suivi : les nouveaux membres devront compléter la formation obligatoire. Lors de la prochaine rencontre, nous reviendrons sur ce point pour s'assurer que la formation a été complétée et pour répondre aux questions, le cas échéant.
- Campagne de financement : La campagne de vente de chocolat sera annoncée au mois de septembre et se déroulera au cours du mois d'octobre. Il pourrait y avoir un BBQ dans la cour d'école au printemps à condition d'avoir les ressources nécessaires à l'organisation.

Pour approbation ou adoption:

- Élection d'un membre représentant pour les réunions de la CSSDM : Élise Bélanger s'est proposée, appuyé à l'unanimité.
- Résolution : réduire le nombre de membres parents et enseignants du CÉ en 2023-2024 à 4 plutôt que 5 considérant que le nombre d'enfants de l'école est de moins de 250. Adopté à l'unanimité.

10. Mot de la direction

Pour information :

- **Projet éducatif 2019-2023**

Tout comme les autres écoles, en raison de la pandémie et ses effets multiples et durables, l'école n'est pas en voie d'atteindre l'objectif. Puisque nous avons une rentrée normale pour la première fois depuis le début de la Covid-19, le personnel s'affaira à redresser les résultats.

- **Campagne BôSapin**

Un courriel sera envoyé aux parents le 15 septembre pour leur offrir de commander leur arbre de Noël avec la compagnie BôSapin, ce qui donnera une ristourne pour le CÉ (pour les élèves).

Pour approbation ou adoption:

- **Règlements de la régie interne**

Les règlements de la régie interne ont été lus par le CÉ et seront envoyés à tous les membres par courriel suite à la rencontre.

Les règlements sans changement sont proposés par Frédéric d'Aragon, et secondés par Jacynthe Touchette.

- **Contrat Desjardins**

Suite au don des Caisses Desjardins pour la cour d'école, une banderole sera accrochée à la clôture de l'inauguration de la cour jusqu'à la fin de l'année scolaire, un discours sera fait à l'inauguration et il y aura aussi une revue de presse. Le contrat revu par les Affaires Juridiques a été présenté au CÉ et a été accepté. L'inauguration pourrait avoir lieu le 20 ou le 27 octobre 2022.

Proposé par Marie-Hélène Mandeville et secondé par Caroline Sauvageau.

- **Tarifs des journées pédagogiques**

Le tarif passe de 9 \$ à 10,75 \$ par journée pédagogique, soit le montant minimum d'augmentation suggéré et celui adopté par les autres écoles du secteur.

Proposé par Jacynthe Touchette, secondé par Frédéric d'Aragon.

- **Calendrier des journées pédagogiques**

Le calendrier des activités qui auront lieu lors des journées pédagogiques a été présenté au CÉ.

Proposé par Marie-Hélène, secondé par Nathalie Grenier.

- **Fête de la rentrée**

Les frais de la fête de la rentrée s'élèvent à 1 215 \$, ce qui inclut trois jeux gonflables et de la barbe à papa. Une mère qui a généreusement offert de son temps pour faire des maquillages sera aussi payée (approximativement 100 \$).

Proposé par Marie-Hélène Mandeville, secondé par Elise Bélanger.

- **Sorties pédagogiques**

Présentation des activités pédagogiques de l'année à approuver jusqu'à maintenant. Le coût de ces sorties est couvert par des fonds prévus à cet effet.

1^{er} cycle : Jardin Botanique

2^e cycle : Pointe-à-Callières, Musée d'art contemporain et Écomuseum.

3^e cycle : à venir

Proposé par Marie-Hélène Mandeville et secondé par Jacynthe Touchette

- **Photo scolaire 2023-24**

Suggestion de planifier la prise de photo scolaire pour l'année 2023-24 le 5 octobre 2023. Cette date permet d'avoir des classes plus stables tout en les recevant à temps pour le temps des Fêtes.

Proposé par Frédéric d'Aragon et secondé par Jacynthe Touchette

11. Mot de la représentante des enseignant.e.s

Pour approbation

- Émulation

Proposition que le CÉ donne 13\$ par enfant au personnel pour des récompenses de motivation, pour souligner les anniversaires, etc. Ce montant devrait couvrir l'année scolaire, mais un montant additionnel pourrait être octroyé au besoin en 2023. Ce montant correspond à ce qui a été alloué les dernières années. 12\$ par élève est alloué aux enseignants et 1\$ par enfant pour les spécialistes (combiné éducation physique, musique et anglais).

Proposé par Élise Bélanger, secondé par Jacynthe Touchette

12. Mot du/de la représentant.e de la Fondation

La Fondation a perdu deux membres et en a gagné un. Les activités de la Fondation pourraient être mises en suspens pour un moment. Le mandat de la Fondation devra aussi être révisé suite aux plus récentes améliorations de la cour d'école.

13. Mot du/de la représentant.e au Comité des parents – région Est

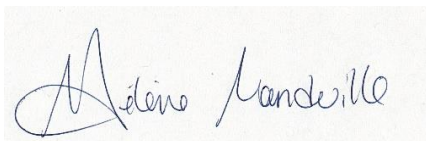
Aucun.

14. Varia

Aucun.

15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h01.

A handwritten signature in blue ink that reads "Melina Landerville".A handwritten signature in blue ink, appearing to be "J. Touchette".